



RESERVE BIOLOGIQUE DIRIGEE DE LA MAILLOUEYRE (MIMIZAN)

Décembre 2016

Compte rendu d'activité 2016



SOMMAIRE

1. CONTEXTE	3
2. PRESERVATION DU PATRIMOINE NATUREL.....	4
2.1 Réalisation de travaux de lutte contre les espèces invasives.....	4
2.1.1 Lutte contre le Baccharis.....	4
2.1.2 Lutte contre la Jussie	4
2.1.3 Lutte contre le Cerisier noir.....	5
2.2. Poursuite des inventaires faune et flore	5
2.2.1 Inventaires Odonates et Lépidoptères	5
2.2.2 Inventaires Reptiles et Amphibiens.....	6
2.2.3 Inventaires Micromammifères	6
2.2.4 Inventaires Avifaune	7
2.3 Suivi de la végétation et des habitats naturels.....	8
2.3.1 Rédaction d'un atlas de la flore patrimoniale	8
3. VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL	9
3.1 Mise en sécurité des sentiers pédestres et canalisation du public	9
3.1.1 Elagage du sentier de découverte	9
3.1.2 Nettoyage et entretien des infrastructures d'accueil.....	9
3.1.3 Expertise du belvédère.....	9
3.2 Maintien des milieux ouverts	9
3.2.1 Fauche de la prairie humide au nord:.....	10
3.2.2 Opérations de réhabilitation de la lette sèche:	10
3.2.3 Opérations de réhabilitation d'habitats pour le lapin de garenne	11
3.2.4 Opérations de nettoyage manuel des macro-déchets en arrière dune	11
4. ANIMATION ET COMMUNICATION.....	12
4.1 Outils pédagogiques	12
4.2 Comité scientifique de gestion	12
5. ACCUEIL DU PUBLIC.....	13
5.1 Suivi de la fréquentation	13
5.2 Visites guidées et journées Aquitaine Nature	13
6. SURVEILLANCE	14
ANNEXES.....	16

1. CONTEXTE

Depuis sa création en 2010, la réserve biologique dirigée (RBD) de la Maillouère bénéficie chaque année d'un programme d'actions. Celui-ci découle de l'application de son plan de gestion établi sur la période 2009 à 2018.

Le présent compte-rendu d'activité vise à présenter au Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine et à l'Agence de l'eau Adour Garonne le programme de travail réalisé en 2016 sur le site. Les grands axes du projet de « Contrat Aquitaine Nature » ont été repris et forment la trame du présent compte-rendu d'activité.

Les grands axes de travail sont les suivants :

- **La préservation du patrimoine naturel**, avec la lutte contre les espèces invasives, les inventaires de connaissances et de suivi faune et flore,
- **La valorisation de ce patrimoine naturel**, avec la mise en sécurité du site et le maintien des milieux naturels en adéquation avec l'accueil du public,
- **L'animation et la communication**, auprès du grand public, des scolaires mais aussi auprès du comité scientifique de gestion,
- **L'accueil du public**, avec le suivi de la fréquentation et les visites guidées
- **La surveillance du site**

Le bilan financier de toutes les actions mises en place est présenté à la fin de ce rapport. L'ensemble des travaux est cartographié dans le premier annexe.

2. PRESERVATION DU PATRIMOINE NATUREL

Suites aux opérations de restauration des milieux naturels et d'accueil du public menées les années précédentes, nous continuons de prioriser la lutte contre les espèces invasives afin d'éviter la prolifération de ces espèces.

2.1 Réalisation de travaux de lutte contre les espèces invasives

Le Baccharis (*Baccharis halimifolia*) et la Jussie (*Ludwigia peploides*) sont les deux espèces ciblées en priorité sur la Réserve, priorité distinguée au vu du fort pouvoir colonisateur de ces espèces et de la prolifération avérée au sein des milieux naturels propices.

2.1.1 Lutte contre le Baccharis

La majorité des travaux d'arrachage, concernant les gros sujets de diamètre supérieurs à 7 cms environ, a été réalisée grâce à des moyens mécaniques courant du mois de septembre. **32m³** ont été arrachés à la minipelle. Son utilisation est rendue possible lorsque la zone à traiter est accessible et que le passage de l'engin ne cause pas de dégâts sur les sols (opération possible avant inondation des sols à l'automne).

L'autre partie, concernant les sujets de petites tailles, repousses et semis, a été réalisée par des opérations manuelles courant du mois de septembre. Ces opérations concernent majoritairement les bordures de fossés et grandes étendues de prairies. L'utilisation du levier d'arrachage facilite grandement le travail de l'ouvrier forestier (outil testé et adapté depuis 2014) et a permis d'arracher **2m³** de Baccharis.

A la fin du mois d'octobre, les arbustes arrachés ont été broyés et évacués sur un pare-feu (sols très secs et entretenus comme tels à l'année).

Cette année, 90 heures d'ouvriers forestiers, 22 heures d'engins divers (pelle mécanique, tracteur remorque et broyeur), ont permis d'extraire près de **34m³** de Baccharis (contrairement à 60m³ l'année passée).

2.1.2 Lutte contre la Jussie

Le ramassage est uniquement manuel pour cette espèce depuis 2014, cette technique évite au maximum de casser le système racinaire et les brins de Jussie. Pour rappel, l'utilisation en 2013 d'une minipelle installée sur une barge avait permis de traiter une très grande surface sur le grand étang.

Les 75 heures d'ouvriers forestiers passées la 1^{ère} semaine de juillet ont permis d'extraire **6m³** de rémanents de Jussie, essentiellement dans 4 mares (numérotées 3,4,5 et 6), le fossé à l'est du petit étang et la pointe sud du grand étang. Les rameaux ont été évacués sur le garde feu 33.

2.1.3 Lutte contre le Cerisier noir

Dans la continuité des travaux amorcés en 2015, **6 pieds** de Cerisier noir ont été enlevés sur le pied de dune le long du petit étang. Les branches ont été billonnées et mise en bas du pied de dune. Les souches ont quant à elle été évacuée, le tout nécessitant 15heures d'ouvriers forestiers.

2.2. POURSUITE DES INVENTAIRES FAUNE ET FLORE

Les populations d'Odonates et Lépidoptères, de Reptiles et Amphibiens, de micromammifères et l'avifaune ont été suivies. Les autres données faunistiques sont complétées selon les observations ponctuelles. Globalement, il n'y a pas de nouvelles espèces observées malgré la pression d'inventaires effectuée (hormis les lépidoptères où l'on passe de 15 espèces contactées en 2015 à 22 en 2016). Les inventaires fongiques n'ont pas été réalisés, faute de convention signée avec la société Somya.

2.2.1 Inventaires Odonates et Lépidoptères

Lors des 3 journées de prospection (6 demi-journées) effectuées sur les 2 étangs, les 9 mares et au sein des prairies, les espèces suivantes ont été contactées :

Liste des Odonates de la RBD - 2016	
Nom Français	Nom Latin
Aeschne affine	<i>Aeshna affinis</i>
Aeschne mixte	<i>Aeshna mixta</i>
Agrion à yeux rouges	<i>Erythromma viridulum</i>
Agrion délicat	<i>Ceriagrion tenellum</i>
Agrion élégant	<i>Ishnura elegans</i>
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>
Cordulie bronzée	<i>Cordulia aenea</i>
Libellule à quatre taches	<i>Libellula quadrimaculata</i>
Libellule écarlate	<i>Crocothemis erythrae</i>
Orthetrum bleuisant	<i>Orthetrum coerulescens</i>
Orthetrum à stylets blancs	<i>Orthetrum albistylum</i>
Orthetrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>
Sympetrum rouge sang	<i>Sympetrum sanguineum</i>
Liste des Lépidoptères de la RBD - 2016	
Nom Français	Nom Latin
Argus bleu	<i>Polyommatus icarus</i>
Argus des bois (Tircis)	<i>Pararge aegeria</i>
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>
Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>
Azuré d'Escher	<i>Lycaenidae Polyommata</i>
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>
Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>
Fadet des laiches	<i>Coenonympha oedippus</i>
Grande tortue	<i>Nymphalis polychloros</i>
Mégère	<i>Lasiommata megera</i>
Moro sphinx	<i>Macroglossum stellatarum</i>
Paon du jour	<i>Inachis io</i>

Phalère bucéphale	<i>Phalera bucephala</i>
Piéride du chou	<i>Pieris brassicae</i>
Piéride du navet	<i>Pieris napi</i>
Souci	<i>Colias crocea</i>
Sphinx mauresque	<i>Sphinx maurorum</i>
Sylvain azuré	<i>Limenitis reducta</i>
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>
Vanesse du chardon	<i>Cynthia cardui</i>
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>
Zygène de la Filipendule	<i>Zygaena filipendulae</i>

2.2.2 Inventaires Reptiles et Amphibiens

Comme les années précédentes, l'inventaire s'appuie sur un cheminement de 35 plaques refuges à Reptiles et suit le protocole de suivi des plaques de thermorégulation du réseau herpétologique de l'ONF (MNHN-CNRS) « PopReptiles ». 5 relevés ont été effectués de mars à juillet. La couleuvre verte et jaune est l'espèce la plus courante, 4 individus ont été observés lors d'un même relevé sous 4 plaques différentes.

Ceux pour les amphibiens se sont appuyés sur le protocole « PopAmphibiens » avec 3 passages dont un au chant et un pour les larves.

Liste des espèces de reptiles et amphibiens sur la RBD - 2016	
Nom français	Nom latin
Triton palmé	<i>Triturus helveticus</i>
Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>
Crapaud épineux (crapaud commun)	<i>Bufo spinosa</i>
Crapaud calamite	<i>Bufo calamita</i>
Grenouille verte	<i>Rana sp</i>
Lézard vert	<i>Lacerta bilineata</i>
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>
Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>
Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>

2.2.3 Inventaires Micromammifères

Seulement 3 espèces communes ont été piégées (contre 1 seule l'année précédente). Après discussion avec le réseau mammifère interne de l'ONF, les appâts utilisés étaient un morceau de pomme associé avec une croquette pour chien.

Liste des espèces de micromammifères sur la RBD - 2016	
Nom français	Nom latin
Musaraigne couronnée	<i>Sorex coronatus</i>
Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>
Campagnol terrestre	<i>Arvicola terrestris</i>

2.2.4 Inventaires Avifaune

Les espèces avifaunistiques observées par la méthode des IPA sont reprises dans le tableau ci-dessous. En parallèle aux protocoles appliqués, des données sont issues d'observations fortuites ou de personnes ressources (autres collègues, promeneurs ornithologues...).

Liste ornithologique de la RBD - 2016	
Nom français	Nom latin
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>
Gallinule poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>
Gobe-mouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>
Goéland marin	<i>Larus marinus</i>
Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>
Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>
Hypolais polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>
Martinet noir	<i>Apus apus</i>
Merle noir	<i>Turdus merula</i>
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>
Mésange huppée	<i>Parus cristatus</i>
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>

Rouge gorge familier	Erithacus rubecula
Rougequeue noir	Phoenicurus ochruros
Sittelle torchepot	Sitta europaea
Tarier pâtre	Saxicola torquatus
Tourterelle des bois	Streptopelia turtur
Tourterelle turque	Streptopelia decaocto
Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes
Verdier d'Europe	Carduelis chloris

2.3 *Suivi de la végétation et des habitats naturels*

2.3.1 *Rédaction d'un atlas de la flore patrimoniale*

13 espèces patrimoniales ont à ce jour été détaillées dans cet atlas, présenté dans un document de travail en annexe n° 2. Pour chaque espèce, son intérêt, son enjeu au sein de la réserve, les effectifs et l'état de conservation de sa population ont été étudiés. La distribution régionale est très difficile à estimer. Les données n'ont pas encore été confirmées par le Conservatoire Botanique National Sud Atlantique (CBNSA).

2.3.2 *Suivi du Coréma blanc*

Cette étude est prévue dans les suivis à mettre en œuvre dans le site Natura 2000 de Mimizan. L'espèce considérée, qui n'est pas mentionnée dans l'annexe II de la directive habitats, constitue toutefois une curiosité régionale du fait de la rareté de ses stations. Sur la péninsule Ibérique, l'espèce est protégée localement ou bien signalée comme menacée. La présence connue en France sur les seuls départements des Landes et de la Gironde confèrent un intérêt patrimonial non négligeable à cette espèce.

Des relevés GPS des populations ont permis de préciser les effectifs au sein de la Réserve et à ses abords. La cartographie en annexe n°3 montre une répartition de l'espèce cantonnée à la partie médiane de la RBD en zone forestière et deux « spots » en pied de dune.



3. VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

3.1 Mise en sécurité des sentiers pédestres et canalisation du public

3.1.1 Elagage du sentier de découverte

Chaque saison estivale est préparée par la mise en sécurité de ces cheminements : un élagage courant du mois de mai, début de la saison touristique, a permis de mettre en sécurité le sentier de découverte et l'aire de gemmage.

Ce sont **64 pins** portant des branches considérées comme potentiellement dangereuses qui ont été entretenus par cette opération, et **11 abattages** à la nacelle, entièrement financés par la communauté de commune de Mimizan (3 jours d'ouvriers forestiers).

Dans un même temps, le fauchage et la taille des accotements du sentier ont permis de maintenir l'intégralité du linéaire ouvert et praticable.

3.1.2 Nettoyage et entretien des infrastructures d'accueil

Un ramassage des déchets hebdomadaire est réalisé par les ouvriers forestiers à proximité de l'aire de pique-nique sans poubelle. L'aire de pique-nique est quant à elle entretenue par la communauté de communes. Toutes les poubelles à l'entrée de la route d'accès de la RBD ont été supprimées.

3.1.3 Expertise du belvédère

Suite à une expertise sur la structure bois du belvédère réalisée en 2015, l'ONF a installé un panneau en bas de l'escalier conseillant au public de **limiter l'accès à 20 personnes maximum**.

Le belvédère ne présente pas de défaut majeur ni de déformation excessive, le bois est en bon état. La durée de vie des montants de garde-corps est par contre évaluée à moins de 10 ans, ces éléments sont donc à surveiller.

3.2 Maintien des milieux ouverts

Les actions prioritaires prévues par le plan de gestion visent à réduire la dynamique d'embroussaillage de certains milieux, dont ceux situés dans le lit de l'ancien courant de Mimizan. La question des techniques de gestion à utiliser se pose, le plan de gestion laissant toute possibilité ouverte, sous réserve de l'obtention de bons résultats dans la restauration des milieux.

3.2.1 Fauche de la prairie humide au nord:

En 2009, une zone située au nord du petit étang a été réhabilitée en prairie par un étrépage mécanisé avec export. La dynamique naturelle ayant tendance à refermer ce milieu, un entretien avait donc été prévu tous les 5 ans depuis sa création. Après plusieurs tentatives de fauche avec broyage et exportation, cette pratique n'a pas donné de résultats satisfaisants au vu de la faible portance des sols.

Un pâturage « flash » a donc été testé cette année. De la mi octobre à la mi décembre, 2 chevaux hispano-arabes ont été parqués dans une zone de **1,2 hectares**. Cette zone a été préalablement équipée d'une clôture électrique fonctionnant avec un panneau solaire. Un abreuvoir contenant 500L d'eau a été aménagé (baignoire) et a nécessité 3 interventions par semaine pour le remplissage (1500L /semaine), soit 4 heures /semaine. Une botte de foin a été déposée en cas de besoin de compléments alimentaires.

Globalement, on observe que la végétation est appétente, cette pratique a permis le nettoyage des phragmites et de touffes de molinie. Le piment royal n'a pas été consommé, ce qui laisse apparaître quelques monticules de végétation semi haute par endroit. Une opération manuelle pour la limitation de ces végétaux est à programmer pour les années futures.

Un suivi floristique avant et après l'opération programmée permettra de suivre l'évolution des milieux maintenus en végétation basse. Un bureau d'étude spécialisé en expertise floristique a donc réalisé un premier inventaire « Etat des lieux ». Un second inventaire sera réalisé au printemps 2017 afin d'appréhender le changement possible de végétation suite à la présence des 2 équins, de leur piétinement et des apports de fumier.

3.2.2 Opérations de réhabilitation de la lette sèche:

La progression naturelle du pin maritime entraîne une fermeture des espaces de dune grise, au pied du revers du cordon bordier. Cette progression traduit à la fois la stabilité du milieu et la protection par le relief des contraintes marines (effet renforcé par les actions de stabilisation de la dune). Comme on l'observe souvent, les mouvements de la dune (érosion ou accrétion), restreignent dans un premier temps la largeur de la dune grise.

Un **demi hectare** a été rouvert cette année par une éclaircie des pins situés en pente est de la dune. Les branchages ont été exportés sur les bas de dune où apparaissaient des sentiers sauvages afin de les condamner progressivement. Des billons de 1 à 2 mètres ont été disposés à plusieurs endroits afin de créer de nouveaux sites d'accueil potentiels pour les insectes.

3.2.3 Opérations de réhabilitation d'habitats pour le lapin de garenne

De nouvelles fauches de la lette sub-humide ont été réalisés au sud de la Réserve. Des ouvertures en mosaïque de taille de 20m² à 50m² ont été faites manuellement. Les résultats sont toujours positifs au vu des nombreux indices de présence du lapin (terriers, crottes...).



3.2.4 Opérations de nettoyage manuel des macro-déchets en arrière dune

Le plus souvent apportés par l'océan, les déchets s'accumulent en arrière dune. Les nettoyages ont permis de maintenir les milieux arrière dunaires dans un état de propreté convenable. **30 heures** de ramassage des macro-déchets ont été réalisées sur l'ensemble de la dune de la RBD. Les déchets récoltés se composaient en grande partie de plastiques (bouteilles, bidons...) et de déchets issus de la pêche (cordage, bac.....). Le volume récolté est d'environ **2100 litres** à l'année, soit **2.1m3** (14 sacs de 100 litres de plastiques, 5 sacs de cordages, filets de pêche, 2 sacs de polystyrène).

En parallèle, des actions de nettoyage manuel des plages, financées dans le cadre de Natura 2000, permettent de limiter les apports de ces déchets au sein de la Réserve tout en maintenant les communautés biologiques de hauts de plage.

Des chantiers ont aussi été organisés avec la participation de l'association Surf-Insertion avec qui l'ONF est en partenariat.

5. ACCUEIL DU PUBLIC

5.1 Suivi de la fréquentation

Grace à la présence d'un éco-compteur, nous pouvons avoir une estimation du nombre de passage sur le sentier de découverte. Du 1er janvier au 15 décembre 2016, ce sont près de **39 610 passages** qui ont été comptabilisés, ce qui montre une légère hausse de la fréquentation (environ 24000 passages en 2014, 34000 en 2015).

La fréquentation maximale est observée sur le mois d'août, avec un pic de 1041 passages le 21 août puis 636 passages le 09 août. Sur le suivi moyen hebdomadaire, le jour le plus fréquenté reste habituellement le dimanche. Cette année, le nombre de sorties (passage du sud vers le nord) est légèrement supérieur au nombre d'entrées (passage du nord vers le sud). Cela peut s'expliquer par le passage de personnes qui empruntent la plage puis repassent dans la Réserve sur leur chemin de retour, sans emprunter toute la boucle du sentier de découverte.

Le rapport d'analyse de ces données est présenté en annexe n°5.

5.2 Visites guidées et journées Aquitaine Nature

Durant l'exercice 2016, l'agent de l'ONF a réalisé des journées d'animation dans le cadre des Journées Aquitaine Nature, la Journée Mondiale des Zones Humides, le Printemps des Landes sur le site de la Maillouère. Ce fut l'occasion de faire découvrir la réserve et ses enjeux par l'intermédiaire de divers outils pédagogiques. Comme depuis plusieurs années, l'ONF en partenariat avec l'Office Intercommunal de Tourisme (OIT) de Mimizan organise des visites guidées sur les thèmes de la forêt, le cordon dunaire et les milieux naturels. Pour 2016, l'ONF a encadré 32 sorties scolaires et tout public. Au sein de la convention de partenariat liant l'OIT et l'ONF est actée la réalisation de 4 sorties estivales réparties entre Juillet et Août. Dans le cadre du printemps des Landes, lors des journées du patrimoine organisées par le Conseil Régional, 6 sorties furent programmées et réalisées. Au final, 986 personnes ont suivi les visites organisées.

Il est à noter une forte demande du livret explicatif de la Réserve auprès de l'OIT de Mimizan, une réédition en cours d'année a été faite pour pallier à la rupture de stock.

6. SURVEILLANCE

Dans le cadre de cette mission, deux actions sont à distinguer :

- la surveillance au quotidien : cette dernière a pour objectif de maintenir la quiétude des lieux par le respect des règles indiquées sur les panneaux d'informations. Le plus gros travail consiste à faire accepter aux promeneurs de tenir les chiens en laisse (aucune verbalisation n'est possible tant que l'arrêté de création de la RBD n'est pas corrigé).

Des infractions mineures ont été constatées : abandon de déchet, bivouac en arrière dune, circulation en pied de dune... Deux timbres amende ont été dressés pour circulation d'engin à moteur (les verbalisations ont eu lieu en périphérie de la Réserve d'où uniquement la verbalisation par Timbre amende)

- les tournées de surveillance estivale organisées par la brigade équestre de Mimizan. Composée de Mr Guidet et Mr Perrocheau, la brigade a réalisé 6 demi-journées de surveillance équestre sur la réserve :

Dates des tournées	Durée	AVERTISSEMENT	TIMBRE AMENDE	PROCES VERBAL
03/06/2016	4 heures			
06/06/2016	4heures			
19/07/2016	4 heures	3		
26/07/2016	4 heures			
11/08/2016	4heures			
16/08/2016	4heures	2		

- 2 avertissements pour camping sauvage
- 3 pour stationnement de camping-car

Ce mode de surveillance rencontre un grand succès auprès des promeneurs de la réserve de la Maillouère qui se disent en sécurité lorsqu'ils voient les agents de l'ONF. De nombreuses questions sont posées quant à la création et la gestion de la réserve ainsi que la pertinence des interdictions qu'elle engendre.

Fait à Bruges, le 15/12/2016

La Chargée de mission, Emilie SAUTRET
Le Conservateur–Animateur, Sébastien MAITIA

P/Le Directeur d'Agence ONF Landes Nord
Aquitaine,
La Responsable du Service Environnement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Emily Le Rouzic', written over a horizontal line.

Emily LE ROUZIC

ANNEXES

ANNEXE N° 1 : REPARTITION DES TRAVAUX DE
GENIE ECOLOGIQUE 2016

ANNEXE N°2 : ATLAS DE LA FLORE PATRIMONIALE

ANNEXE N°3 : CARTOGRAPHIE COREMA BLANC

ANNEXE N°4 : COMPTE RENDU DU COMITE
SCIENTIFIQUE DE GESTION

ANNEXE N°5 : DONNEES DE FREQUENTATION 2016